



FICHE D'INSCRIPTION 2022

Stage d'été de 3 demi-matinées

Grimpeur de falaise évolution

à Saoû de 9h30 à 12h45

Cochez le stage de votre choix :

- Du mardi 12 juillet au jeudi 14 juillet
- Du mardi 26 juillet au jeudi 28 juillet
- Du mardi 09 août au jeudi 11 août

Encadrement

Assuré par une monitrice d'escalade diplômée d'Etat.

Matériel fourni (baudrier, cordes, casque...)

Responsabilité individuelle conseillée.

Activité ouverte à partir de 4 participants et à partir de 10 ans. Adultes bienvenus.

Tarifs et documents obligatoires

85€ le stage d'escalade par personne.

Règlement en espèce ou par chèque adressé à l'ordre de Mathilde Eckens. Chèques vacances ANCV acceptés.

Complétez les informations ci-dessous. L'inscription est effective à compter de la réception du règlement du stage. Vous pouvez retourner cette fiche d'inscription par mail, par voie postale ou la remettre en mains propres.

Autorisation parentale

Nom et prénom du stagiaire : Age :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné(e) père, mère, autorise ma fille, mon fils, à participer au stage indiqué ci-dessus et autorise/n'autorise pas mon enfant à quitter seul(e) les lieux de RDV. *Barrez la mention inutile.*

J'autorise l'organisatrice à prendre toutes les mesures concernant mon enfant en cas d'accident nécessitant une intervention urgente.

Précisez si votre enfant est sujet à des troubles particuliers (allergies, etc.) :

Droit à l'image : autorise/n'autorise pas Natura Grimpe, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tous types de supports.

Le À Signature :



Je choisis l'option du vendredi matin 4ème SEANCE D'ESCALADE avec Atelier Rappel

Activité ouverte à partir de 4 participants.

+ 32€/pers.

INFORMATIONS STAGE « Grimpeur de falaise evolution »

Pré requis :

Avoir passé le stage "Grimpeur de falaise, initiation" ou bien :

Vous avez pratiqué l'escalade en salle et/ou à l'extérieur, occasionnellement ou régulièrement.

Vous maîtrisez les bases de l'assurage en moulinette et le nœud d'encordement.

✓ Lieux de RDV : les secteurs d'escalade sont différents chaque jour.

Saoû au rocher école de la Graville ou au parking de l'Aiguille de la Tour.

RDV à **9h30** sur le parking du **site école de la Graville**. Retour au parking à 12h30.

Un SMS vous sera envoyé la veille du stage pour vous repréciser le lieu de rendez-vous, tenant compte également de la météo. En fonction de la provenance géographique des participants, il est possible de proposer une séance au rocher école de Crest (à 15km de Saoû.)

Accès Graville : à Saoû (26400), 1 km après la sortie du village, prenez la direction de la Forêt de Saoû. Se garer à droite sur l'aire de parking au niveau du panneau vert indiquant le camping de la Graville. Si vous venez de la route du Pas de Lauzun en provenance d'Aouste-sur-Sye. Le site d'escalade est situé à votre gauche, 1km avant le village de Saoû.

✓ Nombre de participants et âge :

8 participants maximum. Ce stage se déroule avec un nombre minimal de 4 personnes à partir de l'âge de 10 ans.

✓ Programme :

Mardi matin : découverte de l'escalade en tête

Apprends à grimper et à assurer en tête à travers des ateliers de clippage.

Mercredi matin : la manip au relais Grimpe et apprends la manip de corde, essentielle pour l'installer en sécurité au relais.

Jeudi matin : la voie défi !

Choisis un itinéraire et découvre la notion d'enchaînement en escalade comme un jeu !

Objectifs du stage : développer son autonomie en escalade et progresser en gestuelle.

✓ Vendredi en option :

4ème séance d'escalade pour progresser un peu plus avec un atelier rappel !

Matériel à prévoir :

- Un petit sac contenant une bouteille d'eau 1L et un goûter.
- Des chaussures fermées. Pas de sandales.
- Une tenue de sport légère.
- Une veste.

Contact

Mathilde Eckens au **06 64 65 62 56**

Natura Grimpe 1 place de la recluse 26460 Bourdeaux

naturagrimpe@gmail.com

Natura Grimpe

Recommandations et conditions générales de vente

1. Conditions de participation

Des pré-requis sont à prendre en compte : limite d'âge, condition physique et niveau technique des participants. Ne choisissez pas une activité sportive pour laquelle vous faîtes l'objet d'une contre-indication médicale. Informez la monitrice si vous prenez un traitement ou bien que votre état de santé demande une attention particulière.

2. Encadrement & matériel

L'encadrement est également un enseignement sportif de l'escalade et de ses activités connexes. Il est assuré par une monitrice diplômée d'état (D.E.J.E.P.S) et répondant à ses obligations législatives (U.R.S.S.A.F, R.C.P, déclaration D.D.C.S.P.P, carte professionnelle). Le matériel est inclus dans la prestation et est conforme aux normes européennes.

3. Interruption de l'activité en cours

La monitrice est la seule habilitée à modifier le programme à tout instant, pour des raisons de sécurité du groupe ou en cas de force majeure. Une personne exclue pour son comportement (non respect des règles de sécurité, alcool) ne pourra prétendre à aucun remboursement.

En deçà d'une heure d'activité, la prestation est remboursée avec une retenue de 20% sur les frais de réservation. Au delà d'une heure d'activité, la prestation ne donne lieu à aucun remboursement.

4. Assurance et responsabilité

La monitrice est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle pour couvrir les frais occasionnés en cas d'opération de secours. Cette assurance ne se substitue pas à votre assurance de responsabilité civile individuelle. Les activités de pleine nature se déroulent dans un milieu spécifique dit "à risque". Il est important d'en être conscient et d'appliquer les règles de prudence données par la monitrice. Elle ne pourra pas être tenue responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets que les pratiquants ont avec eux durant l'activité (lunettes, téléphone portable.)

5. Retard de plus de 10 minutes

La monitrice tolère 5 à 10 minutes de retard, au delà desquelles la durée de l'activité sera réduite du temps de retard. Des indications de lieu et d'heure de RDV sont données au moment de la réservation. Certains sites de pratique n'ont pas de réseau mobile, il est conseillé d'anticiper sur les itinéraires de vos déplacements.

6. Annulation de la part du client

- Annulation d'une réservation à plus ou moins 30 jours : remboursement de la somme payée.
- Annulation d'une réservation à plus ou moins 15 jours : remboursement de la somme payée.
- Annulation d'une réservation à moins de 3 jours : le paiement du stage ne sera pas remboursé.

7. Annulation de Natura Grimpe

Si les prévisions météorologiques annoncent un orage ou de fortes pluies, la monitrice se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'activité. Une autre date vous sera proposée et si la sortie ne peut être réalisée, la prestation est remboursée intégralement sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.